

## Grand Conseil

## Majorité d'élus en faveur d'apprentis sans papiers

**A 67 contre 62, les députés veulent que le Conseil d'Etat intervienne à Berne. Objectif: l'accès des jeunes clandestins à l'apprentissage**

Lise Bourgeois

A une courte majorité, le Grand Conseil est entré hier en matière sur l'initiative des députés Jean-Michel Dolivo et Serge Melly (A Gauche toute!/radical) en faveur des jeunes sans-papiers. Leur idée consiste à forcer le Conseil d'Etat à intervenir auprès des Chambres fédérales pour obtenir une base légale à l'apprentissage des clandestins. Une proposition qui vient appuyer la municipalité de Lausanne, qui entendait engager des apprentis clandestins, et une motion déjà acceptée par les Chambres fédérales.

Le gouvernement n'en a aucune envie. Hier, Philippe Leuba, en charge du dossier, a vivement plaidé pour que les députés renoncent à cette idée dont la réalisation sera «particulièrement difficile». «Nous sommes à la limite du droit. Or, nous voulons une vraie solution pour ces jeunes. Leur permettre de suivre un apprentissage sans leur autoriser un accès au marché du travail est inadmissible», juge le magistrat.

La gauche estime au contraire que c'est offrir la possibilité à des jeunes de se former avant de retourner au pays avec un bagage. Parmi les outsiders de la droite, la radicale Christa Calpini, pharmacienne, a témoigné qu'elle avait coutume d'engager des apprentis. Elle reçoit donc régulièrement des élèves en stage. «Or, actuellement je ne peux pas engager un sans-papiers. C'est injuste, car ces enfants sont dans une situation inextricable dont ils ne sont pas responsables.»

## Inégalité de traitement

Parmi les opposants, l'UDC Claude-Alain Voiblet a relevé l'ambiguïté de la situation: «Un jeune pourrait être accueilli en apprentissage d'un côté et de l'autre se faire arrêter par la police.» Mais, pour la gauche, la contradiction est ailleurs: les clandestins sont admis dans les écoles, les gymnases, les universités et les écoles professionnelles. Il y a donc inégalité de traitement.

Philippe Leuba craint que si les Chambres se mettent à légiférer, elles finissent par poser des contraintes qui rendraient la situation plus restrictive qu'aujourd'hui. Il n'a pas été entendu. La suite du premier débat aura lieu courant décembre.



La socialiste Cesla Amarelle et l'UDC Michaël Buffat sont respectivement pour et contre la proposition d'envoyer une initiative cantonale à Berne au sujet des clandestins. ARC/J.-B. SIEBER

## Le député du jour



Pierre Volet, député radical

Le radical et charpentier Pierre Volet n'a pas un nom célèbre, mais tout le monde connaît sa statue de Pinocchio qui trône au-dessus de l'autoroute sur la Riviera. Hier, il n'a pas quitté le bourdon à tout le monde. Il faut rester positif. Les entreprises doivent pouvoir engager et désengager quand ça va mal.» Puis il a fustigé les «pays socialistes comme la France, l'Espagne, l'Italie et la Grèce où le taux de chômage est bien plus élevé qu'ici.» J.FD

## Lavaux a sa nouvelle loi

● Hier, le Grand Conseil a adopté en troisième et dernière lecture la loi destinée à protéger Lavaux. Il l'a fait par 103 voix contre 11 et 18 abstentions. L'adoption de ce texte, qui a beaucoup occupé le parlement, aurait pu être reportée à 2012.

La gauche a relevé en effet que le Tribunal fédéral allait décider de la validité de l'initiative «Sauver Lavaux 3» de Franz Weber en audience publique le 20 décembre. Ce texte a été jugé invalide par la

Cour constitutionnelle vaudoise. Comme la loi de Lavaux constitue un contre-projet indirect au projet de l'écologiste montreusien, la gauche voulait connaître le sort fait à l'initiative avant de se prononcer. Elle a perdu. Et finalement la loi a été adoptée. Avec une modification par rapport au texte du débat précédent. Un changement voulu par les Verts pour que les ouvrages de consolidation des rochers soient plus discrets a été réintroduit dans la loi. J.FD

## Grand Conseil express

**Départs** Le Grand Conseil a reçu les démissions des socialistes Cesla Amarelle, Jean-Christophe Schwaab et du radical Olivier Feller. Les trois députés quittent Rumine parce qu'ils ont été élus au Conseil national. En revanche, la nouvelle conseillère nationale Isabelle Chevalley entend cumuler sa charge à Berne avec sa fonction de parlementaire vaudoise.

**Concept énergétique** La motion de la socialiste Fabienne Freymond Cantone a été renvoyée à une commission. La députée aimerait

que les communes puissent imposer à des propriétaires privés l'utilisation de telle ou telle énergie renouvelable. Il s'agirait de créer un concept énergétique territorial. La droite a montré des réticences à l'idée d'imposer des contraintes. **Favoriser la Broye** La députée broyarde Roxane Meyer a développé sa motion demandant une amélioration de l'offre ferroviaire et routière entre Avenches et Lausanne. Une commission étudiera ses demandes. J.FD

## Le PDC brûle la politesse à ses alliés du centre

**Le Parti démocrate-chrétien a décidé de lancer la candidature de Claude Béglé au Conseil d'Etat en 2012**

Les partis du centre ont tiré une carte gagnante à l'occasion de l'élection complémentaire de dimanche, avec les 10% de suffrages récoltés par le candidat de Vaud Libre, Emmanuel Gétaz. Que vont-ils faire de cette dynamique en vue des élections cantonales de 2012?

Le PDC vient de donner une première réponse. Prenant de court les autres composantes de l'entente électorale réunies sous le nom d'Alliance du centre, le parti a décidé de lancer son propre candidat pour le Conseil d'Etat. Ce sera Claude Béglé, prétendant malheureux au Conseil national et au Conseil des Etats lors des élections fédérales. Il sera candidat «sur une liste de l'Alliance du centre», précise le communiqué. Président cantonal du PDC, Thierry de Preux complète: «Nous nous sommes lancés les premiers, nous restons en discussion avec nos partenaires, et chacun prendra ses décisions.»

Mais les membres de l'Alliance du centre - qui dispose de neuf députés sur 150 au parlement - ne parlent pas la même langue. Le président des Verts libéraux, Jacques-André Haury, a appris la nouvelle par le biais du communiqué de presse. Il se refuse à tout commentaire. Deuxième partenaire centriste du Grand Conseil, Jérôme Christen est plus prolix: «Si le PDC voulait tuer l'Alliance du centre, il ne s'y prendrait pas autrement! Il nous jette

dans les bras de la gauche.» Le député de Vaud Libre, qui vient d'appeler à voter contre Pierre-Yves Rappaz pour le deuxième tour du Conseil d'Etat, est en ce moment courtois par les socialistes et les Verts qui cherchent des alliés pour constituer une majorité de centre gauche dans le canton.

Déjà morcelé au Grand Conseil, le centre ne semble visiblement pas sur la voie d'une stratégie concertée pour maximiser les chances de renforcer un pôle centriste dans le canton de Vaud. En regard à la taille de cet électoral, le PDC démontre surtout son envie de visibilité en lançant ainsi son poulain, dans l'optique de présenter plusieurs candidatures sur une liste centriste. Au sein même du PDC, le député Michèle Mossi regrette ce manque d'unité: «Compte tenu des 10% obtenus par le centre dimanche, il est dommage que toutes les formations du centre ne se soient pas réunies pour présenter une seule candidature pour le Conseil d'Etat.»

A l'inverse, le dernier acteur de l'Alliance du centre, l'Union démocratique fédérale (UDF), s'accommode fort bien de la mise en selle de Claude Béglé: «Si d'autres candidats du centre se manifestent, il sera intéressant qu'ils se fédèrent sur une liste commune. Le premier tour permettra de mesurer leurs forces respectives», commente Maximilien Bernhard. Le seul député de son mouvement n'exclut d'ailleurs pas de se présenter lui-même. Il estime que les contacts vont bon train pour faire des listes communes entre PDC, UDF et Parti évangélique (PEV) pour le parlement.

Laure Pingoud



Pour Claude Béglé, les candidatures s'enchaînent. KEYSTONE

## Un médecin lausannois reçoit 1,2 million d'euros

**Médecin-chef à l'Hôpital de l'île à Berne, le Dr Nicolas Rodondi gère le volet suisse d'une étude européenne sur la glande thyroïde**

C'est une somme record de 1,2 million d'euros (1,5 million de francs) que vient de recevoir de l'Union européenne le Dr Nicolas Rodondi. Objectif: mener une étude sur la qualité de vie des personnes de plus de 65 ans ayant un dysfonctionnement de la glande thyroïde. Le Lausannois, médecin adjoint à la Polyclinique médicale universitaire (PMU) de Lausanne il y a encore deux mois, dirigera le volet suisse de l'étude européenne depuis l'Hôpital de l'île à Berne, où il vient d'être nommé médecin-chef de la «PMU» bernoise.

«Ce sera la première étude qui s'efforcera d'établir si les traitements de substitution de thyroxine, la substance qui remplace l'hormone thyroïdienne déficiente, sont efficaces et s'ils améliorent la qualité de vie des personnes âgées», explique le Dr Rodondi. Trois mille patients (750 dans chacun des qua-



Le Dr Nicolas Rodondi. DR

tre pays) seront recrutés aux Pays-Bas, en Irlande, en Ecosse et en Suisse. En Europe, près de 15% des personnes de plus de 65 ans souffrent d'un dysfonctionnement de la glande thyroïde, dont la prévalence augmente avec l'âge. «Cette glande joue un rôle physiologique très important, mais on ne sait pas vraiment si la substitution par médicament est efficace», précise le Dr Rodondi. Les symptômes d'un mauvais fonctionnement de la glande sont atypiques. «Cela peut être de la fatigue, une baisse de moral. Notre étude effectuera un suivi sur quatre ans: la moitié des patients recevra le médicament, l'autre moitié un placebo.» F.BG

## Schneider-Ammann a rendu visite à l'Agroscope

**Le conseiller fédéral était hier à Changins. Il a vanté les compétences des chercheurs qui y travaillent**

Chef du Département de l'économie, Johann Schneider-Ammann n'en a pas marre de la région de Nyon. Alors qu'il a rencontré la semaine dernière les dirigeants de Novartis pour défendre les emplois menacés sur le site de Prangins, l' élu était hier à quelques centaines de mètres de l'usine pharmaceutique. Il a rendu visite à l'Agroscope de Changins, qui dé-



Johann Schneider-Ammann (à dr.) avec Daniel Rossellat, syndic de Nyon, et Philippe Leuba, conseiller d'Etat.

JEAN-CHRISTOPHE BOTT/KEYSTONE

pend de son département. Il a ainsi pu découvrir les activités du centre de la recherche agronomique. «Je suis frappé par votre enthousiasme», a-t-il avoué devant le personnel, l'assurant de son soutien dans le cadre de l'agrandissement projeté du site.

Le conseiller fédéral a aussi souligné l'excellence des compétences réunies sur les hauts de Nyon. «J'ai d'ailleurs invité la direction de Novartis à se rapprocher de l'Agroscope pour ses activités de recherche, pour proposer de l'innovation ensemble.» R.E.